


**TENEZ VOS  
ENGAGEMENTS  
MAINTENANT  
LES EXAMENS  
NATIONAUX  
VOLONTAIRES  
POUR L'ODD 4  
ET L'ÉDUCATION  
2030**

CAMPAGNE MONDIALE POUR  
**l'ÉDUCATION**  
[www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org)

 **DÉFENDEZ  
L'ÉDUCATION**  
TENEZ VOS ENGAGEMENTS  
MAINTENANT

# Remerciements

Cette note d'information a été rédigée par Anjela Taneja (Campagne mondiale pour l'éducation) et Antonia Wulff (Internationale de l'Éducation). Nous remercions également toutes les personnes suivantes pour leurs contributions à sa finalisation : Naiara Costa (Together2030) ; Camilla Croso (Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación) ; Boaz Waruku (Réseau africain de campagne pour l'Éducation pour tous) ; Rene Raya (Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education) ; Coco Lammers, Catherine Woodwin et Sebastian Hine (Save the Children) ; Sawsan Al Refai (Arab Campaign for Education for All) ; Chikezie Anyanwu (Campagne mondiale pour l'éducation), Anneloes van Kuijk (GCE Netherlands) ; Alebachew Mekonnen (Basic Education Network Ethiopia) ; Valerie Duffy et Moira Leydon (Irish Forum for Global Education). Shaharazad Abuel-Ealeh (Campagne mondiale pour l'éducation) a révisé le texte.

La présente note d'information a été élaborée et produite avec l'appui financier d'IBIS.

© Campagne Mondiale pour l'Éducation 2017  
Tous droits réservés

[www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org)

# Introduction

**Le processus d'examen national volontaire (VNR) constitue un élément crucial de l'architecture de responsabilisation à l'égard des Objectifs de développement durable (les ODD). La présente note d'information met en avant les occasions d'engagement pour les défenseurs de l'éducation dans la société civile, nationalement et internationalement, et établit nos exigences en termes de contenu et processus.**

## Qu'est-ce que les examens nationaux volontaires ?

De l'Agenda 2030 du développement durable, on connaît surtout les Objectifs de développement durable, mais le programme contient également des mesures destinées à réaliser ces objectifs concrètement : ce sont les mécanismes de suivi et d'examen. Les États membres sont explicitement invités à « *procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational* » (paragraphe 79). Ces processus constituent le socle des examens annuels de l'agenda complet des ODD effectués par le Forum politique de haut niveau (HLPF), qui est la plate-forme centrale des Nations Unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030.

Ces examens nationaux volontaires (VNRs) sont censés :

- être décidés de plein gré, dirigés par les pays et entrepris autant par les pays développés que les pays en développement ;
- être ouverts, inclusifs, participatifs et transparents ;
- suivre les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs des ODD ;
- ouvrir la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes (paragraphe 84 de l'Agenda 2030) ;
- mettre à profit les cadres et processus existants.

Chaque année, les pays intéressés informent le président du Conseil économique et social (ECOSOC) de leur volonté de présenter leur examen national volontaire au cours du HLPF. Bien qu'aucune fréquence obligatoire

n'ait été convenue, les pays sont encouragés à effectuer régulièrement cet examen. Il n'existe pas de mécanisme pour obliger les pays à réaliser l'examen, et l'ONU ne peut qu'encourager les États membres à le faire volontairement.

## L'examen national volontaire : un processus et un produit.

L'examen national volontaire (VNR) est à la fois un processus et un produit – le rapport proprement dit. Le **processus** comprend six modules qui correspondent en gros aux façons dont les examens des ODD contribuent à la mise en œuvre des ODD :

- Promouvoir l'examen des cadres institutionnels existants, promouvoir leur restructuration à la lumière de l'Agenda 2030, intégrer la mise en œuvre des ODD dans les plans et stratégies nationaux et appuyer leur mise en œuvre ;
- Renforcer la coopération et la collaboration entre les organismes gouvernementaux et les ministères et entre les bailleurs de fonds ;
- Faciliter la comparabilité entre les pays et à l'intérieur de chaque pays dans le cadre d'un processus d'examen officiel ;
- Faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays ;
- Offrir des possibilités de renforcement des capacités et d'apprentissage ;
- Contribuer au renforcement du système statistique national et appuyer la collecte de données pour l'agenda des ODD ;
- Offrir un espace de dialogue politique national ouvert à tous et favorisant le renforcement de la participation des acteurs concernés dans les institutions.

Cependant, les pays sont libres d'organiser le processus de la façon qui leur semble la plus adaptée, ce qui signifie que la société civile doit suivre de près le processus pour assurer sa place à la table des discussions.

Le format du rapport de l'examen national volontaire (c'est-à-dire le **produit**) est précisé dans l'annexe du rapport du Secrétaire général des Nations Unies A/70/684 intitulé « Jalons essentiels sur la voie d'un suivi et d'un examen cohérents, efficaces et inclusifs au niveau mondial ». Le document comprend un ensemble de lignes directrices communes pour la production des rapports, précisant les domaines à traiter. Ces conseils sont fournis à titre indicatif, et peuvent être adaptés à chaque contexte national. Bien que chaque HLPF se concentre sur un groupe d'objectifs, l'examen national volontaire devrait couvrir la totalité de l'agenda, c'est-à-dire tous les objectifs et toutes les cibles.

## Pourquoi la communauté éducative devrait-elle s'en préoccuper ?

Historiquement, les programmes d'éducation étaient conduits par les ministères nationaux de l'Éducation avec le soutien de l'UNESCO à l'échelon régional et mondial. En 25 ans d'existence de l'agenda de l'Éducation pour tous, de solides relations ont été forgées au sein de la communauté éducative, ce qui a contribué à la naissance d'un volet puissant d'appui à la mise en œuvre de l'ODD 4, dont témoigne le Cadre d'Action de l'UNESCO. Cependant, les ODD ont besoin d'une nouvelle architecture mondiale de développement reposant sur une approche intégrée de la réalisation de la totalité des 17 objectifs. L'ODD 4 ne pourra être accompli que si la communauté éducative comprend et adopte cette nouvelle architecture, reconnaît les liens entre les objectifs, et réussit à se rapprocher d'autres secteurs et à collaborer avec, par exemple, les ministères chargés de la jeunesse, du travail, de la santé, des droits des femmes, des affaires sociales ou de l'environnement.

On peut citer cinq raisons précises pour lesquelles la communauté éducative doit s'impliquer dans le processus d'examen national volontaire :

- a. **Pour s'assurer que la société civile, y compris les groupes les plus marginalisés et vulnérables, a son mot à dire dans la mise en œuvre des ODD.** Les organisations de la société civile qui défendent l'éducation doivent siéger à la table des discussions pour la planification, l'élaboration, l'évaluation et la surveillance de la mise en œuvre des ODD, et pousser à la réalisation de l'intégralité de l'Agenda Éducation 2030 ainsi qu'au respect de la promesse de ne laisser personne de côté.
- b. **Pour disposer d'un mécanisme permettant d'exiger des comptes auprès des États.** C'est un espace désigné pour demander aux États membres de rendre compte de la mise en œuvre de l'ensemble de l'agenda, y compris l'ODD 4. La mission de la société civile est d'être une sentinelle, et les examens nationaux volontaires constituent un outil supplémentaire dans notre arsenal.
- c. **Parce que notre participation est requise.** *Les établissements d'enseignement et les universités (EASG)* sont reconnus comme des parties prenantes clés qui doivent être impliquées dans toutes les initiatives visant à la réalisation des ODD (résolution 67/290). En conséquence, la communauté éducative a officiellement place à la table – et une obligation de résultat !
- d. **Pour construire de vastes alliances.** En raison de la nature interdépendante des ODD, de vastes coalitions thématiques se réunissent pour suivre les progrès réalisés et amener les gouvernements à rendre compte. Un agenda universel et indivisible exige une société civile unie et forte et des alliances dépassant les objectifs et les groupes d'intérêt particuliers.

- e. **Pour promouvoir l'apprentissage.** Le processus d'examen national volontaire offre la possibilité de se rapprocher d'autres acteurs provenant d'horizons variés et d'amener dans le réseau certains groupes qui ne sont pas des alliés traditionnels, ainsi que d'acquérir de nouvelles informations et compétences utiles dans notre travail quotidien. Il nous permet également de mieux faire connaître les bénéfices de l'éducation et les liens entre nos objectifs et domaines d'action.

# Processus gouvernementaux et intergouvernementaux autour de l'examen national volontaire

## Préparation nationale

Les pays ont adopté différentes modalités pour effectuer l'examen national volontaire. Chaque pays désigne une personne de référence (ou point focal) qui coordonne le processus (voir la liste sur la page du HLPF)<sup>1</sup>. Cette personne doit collaborer avec les structures officielles de mise en œuvre des ODD pour s'assurer que le rapport est exhaustif – c'est-à-dire qu'il accompagne les analyses techniques de contributions émanant des processus de consultation multipartite. Cela suppose donc de se mettre en contact avec des structures spécifiquement dédiées aux ODD, les ministères responsables d'objectifs individuels (y compris l'éducation et la coopération internationale), les autorités sous-nationales (dans les systèmes fédéraux en particulier), l'organisme national de la statistique et les dirigeants politiques nationaux.

Le ministère de l'Éducation devrait être directement responsable de la mise en œuvre de l'ODD 4, mais son engagement dépend de la priorité donnée à l'éducation par le gouvernement et de sa volonté d'impliquer les ministères compétents. Par conséquent, il est important pour les défenseurs de l'éducation dans la société civile de plaider en faveur d'un engagement fort des ministères de l'Éducation dans l'examen national volontaire.

## Préparation de l'examen national volontaire à l'échelon international

Les lignes directrices encouragent les États membres à organiser des réunions pour préparer le HLPF. Jusqu'à présent, des séminaires de réflexion ont été organisés pour les États membres disposés à entreprendre un examen national volontaire, en vue de discuter des modalités et de la planification. Ces réunions sont généralement assez fermées, même si des représentants de la société civile sont parfois invités à y assister ; les principaux points évoqués sont toutefois publiés sur Internet.

Le système des Nations Unies aide également les pays à mener à bien l'examen national volontaire. Le Département des affaires économiques et sociales

(DAES) propose des ateliers nationaux et des formations à distance. Les commissions régionales des Nations Unies organisent des réunions régionales et des forums régionaux annuels sur le développement durable pour se préparer au HLPF et à son suivi, et servir d'espace d'échange de connaissances ; des ateliers régionaux de préparation des examens nationaux volontaires sont organisés en marge de ces rencontres. Bien que le calendrier précis varie d'année en année, les derniers rapports des examens nationaux volontaires devraient être prêts au plus tard pour la mi-juin, avant la tenue du HLPF en juillet.

## Ce qui se passe au Forum politique de haut niveau (HLPF)

Chaque pays engagé dans un examen national volontaire (VNR) doit soumettre un rapport (et au préalable un résumé de synthèse) et faire un bref exposé lors du HLPF. Tous les documents présentés peuvent être consultés sur le site web du HLPF. Les présentations nationales ont lieu pendant la rencontre ministérielle de haut niveau du HLPF (généralement les trois derniers jours du Forum). Le paragraphe 83 de l'article A/70/864 fournit une liste exhaustive du contenu escompté de l'exposé, mais en raison du temps limité et de la faiblesse des systèmes de responsabilisation, les présentations ont tendance à être courtes et plutôt générales. Les exposés sont suivis de questions et de commentaires de la part des États membres et de la société civile ; même si peu de réponses sont données, c'est une excellente opportunité pour la société civile d'exprimer ses préoccupations. Les pays sont également encouragés à partager leurs expériences et leurs conclusions toute la semaine dans des ateliers dédiés et des événements en marge du HLPF. Un rapport final de synthèse de l'ensemble des examens nationaux volontaires présentés au cours d'une année est généré et publié sur le site du HLPF.<sup>2</sup>

Il n'y a pas d'espace prévu pour la présentation des rapports alternatifs officiels de la société civile (bien qu'ils soient mis en évidence dans les événements en marge du HLPF), mais les pays peuvent choisir d'inclure un représentant de la société civile dans leur présentation nationale. Les grands groupes et les autres parties prenantes soumettent également leurs propres rapports annuels.

## Rôle des États membres dans le processus d'examen national volontaire : les attentes de la société civile

### En ce qui concerne le processus :

- Le processus de l'examen national volontaire doit être solide, transparent, inclusif et participatif, et inclure l'ensemble des parties prenantes dès le début. Il doit être mené en collaboration avec les organisations de

<sup>1</sup> En cliquant sur le nom ou le drapeau du pays soumis à l'examen national volontaire

<sup>2</sup> [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/127761701030E\\_2016\\_VNR\\_Synthesis\\_Report\\_ver3.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/127761701030E_2016_VNR_Synthesis_Report_ver3.pdf)

la société civile spécialisées dans chacun des objectifs spécifiques et avec des représentants des groupes marginalisés et vulnérables ; il doit aussi refléter la diversité régionale du pays et ne pas se limiter à la participation des organisations les plus importantes ou de celles établies dans la capitale nationale. Tous les acteurs de l'éducation, y compris les syndicats représentatifs et les coalitions nationales, doivent être représentés.

- La participation de la société civile doit être significative et à long terme, et non limitée à des interventions ponctuelles dans des consultations nationales ou en ligne. Dans certains pays, des organisations de la société civile ou des syndicats ont fait partie des équipes officielles d'examen et des groupes de rédaction. Les informations établies par les citoyens doivent être prises en compte durant le processus d'examen.
- Le processus doit mobiliser largement les parents, les universitaires, les enseignants, les autres personnels de l'éducation (à la fois dans les structures éducatives formelles et non formelles), les jeunes, les enfants et l'ensemble des citoyens afin de connaître leur point de vue sur l'état actuel de la progression et de les impliquer dans la mise en œuvre. Des modalités doivent être établies pour permettre aux groupes marginalisés de s'engager et de contribuer de façon significative aux consultations nationales, en éliminant les obstacles financiers, linguistiques, logistiques ou d'âge qui pourraient entraver leur participation.
- Le processus d'examen national volontaire doit être davantage qu'un examen et constituer une impulsion coordonnée pour stimuler la mise en œuvre des engagements. Il convient de passer en revue les dispositions législatives et les politiques existantes, de restructurer les mécanismes de planification, de budgétisation et de suivi et de prendre des mesures correctives. Les données probantes obtenues lors de l'examen sectoriel de l'éducation doivent être utilisées au cours des processus d'examen national volontaire, pour déterminer si les plans de mise en œuvre de l'éducation ont été mis en place et si la planification des ODD est harmonisée sur le processus de planification du secteur de l'éducation. Les personnes de référence pour l'ODD 4 au ministère de l'Éducation, désignées dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda thématique de l'UNESCO, doivent participer aux processus d'examen national volontaire entrepris par le gouvernement afin de vérifier la convergence avec le parcours thématique. Le processus d'examen national volontaire doit apporter un poids supplémentaire aux pressions en faveur de la mise en œuvre du Cadre d'action Éducation 2030.
- Pendant le processus d'examen, les organisations de la société civile qui défendent l'éducation doivent être intégrées à toutes les nouvelles structures nationales de prise de décision concernant les ODD

qui sont établies, et qui donneront suite à toutes les recommandations.

Le HLPF devrait être suivi d'un débriefing national, où le gouvernement et la société civile peuvent discuter et s'entendre sur les prochaines étapes, réfléchir aux enseignements à retenir et préparer le prochain examen (par la mise en place d'un cycle de responsabilisation). Avec le concours et l'appui continu de la société civile, des syndicats et des autres parties prenantes, les gouvernements doivent faire bon usage de la période entre les examens nationaux volontaires pour développer des capacités et renforcer la mise en œuvre.

### En ce qui concerne le produit (le rapport) :

- Les rapports doivent rendre compte des progrès réalisés pour chaque objectif et chaque cible, en mettant en évidence des réussites et des défis précis, en indiquant les efforts déployés pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. Il est indispensable de résoudre le problème de l'éducation en raison de son importance cruciale pour le reste de l'agenda<sup>3</sup>. Il convient de mentionner les initiatives ou les mesures qui ont été prises pour améliorer les progrès de la mise en œuvre de l'ODD 4.
- Le rapport doit expliquer comment le pays a géré les interdépendances entre les différents objectifs et cibles, et indiquer quelles mesures ont été prises pour éviter les silos et créer des synergies.
- Le rapport doit rendre compte des moyens de mise en œuvre, à la fois financiers et non financiers.
- Le rapport doit décrire dans quelle mesure les engagements de l'APD sont respectés, notamment par une analyse des obligations extraterritoriales et de l'aide à l'éducation.
- Le texte doit être globalement aligné sur les lignes directrices communes du Secrétaire général des Nations Unies pour la production des rapports, afin qu'une approche cohérente et comparable soit employée par tous.
- Les pays doivent décrire de quelle manière la société civile a été impliquée tout au long du processus, et comment des points de vue divergents ont été consolidés dans le rapport final.
- Le rapport sur l'examen national volontaire doit décrire les processus suivis pour sa préparation, en incluant les consultations, les examens et la période suivant le HLPF.

<sup>3</sup> Consultez l'article du Rapport mondial de suivi de l'éducation de l'UNESCO qui traite du rôle de l'éducation dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable : [http://fr.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/UNGA\\_PR\\_fr.pdf](http://fr.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/UNGA_PR_fr.pdf) et la page du Consensus du Copenhague répertoriant les cibles des ODD les plus cruciales pour le développement national : <http://www.copenhagenconsensus.com/post-2015-consensus/nobel-laureates-guide-smarter-global-targets-2030>

- Le rapport doit contenir un engagement en vue de l'établissement au niveau national d'une architecture et d'un mécanisme de mise en œuvre et de suivi des ODD, prévus sur le long terme et avec la participation de la société civile, et ne se limitant pas aux processus d'examen national volontaire.
- Il doit clairement démontrer les progrès accomplis en vue de la réalisation de la promesse de ne laisser personne de côté, et de la façon dont cela s'applique à la réalisation de l'ODD 4 à l'horizon 2030<sup>4</sup>. Ceci devrait inclure une évaluation des groupes qui sont le plus de retard, en mettant en lumière les stratégies, les plans, les budgets et les politiques qui seront mises en œuvre pour atteindre ces groupes en priorité ; et partager les expériences des défis rencontrés et des étapes qui peuvent être prises ou seront prises par le gouvernement pour les surmonter.

# Les Processus de la Société Civile

**Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le suivi et l'examen a souligné en particulier la nécessité pour les États membres d'impliquer la société civile dans les examens à l'échelle nationale et lors du HLPF.**

## L'engagement au niveau national

Les examens nationaux volontaires présentés lors du HLPF 2016 – le premier Forum de haut niveau depuis l'adoption de l'Agenda 2030 – ont montré que dans presque tous les pays, il existait une participation de la société civile sous une forme ou une autre. Bien qu'il s'agisse en majorité de participations ponctuelles, certains pays semblent avoir impliqué la société civile d'une manière plus significative, par exemple en l'incluant dans les structures de mise en œuvre des ODD ou les délégations au HLPF. Dans cette optique, la société civile devrait :

- Contacter la personne de référence pour l'examen national volontaire dans son pays afin d'en savoir plus sur le processus qui est en cours d'adoption et de signaler son intérêt à y participer. Il est important

d'établir ce contact avant le début des consultations associées à l'examen national volontaire. Essayez de savoir qui est chargé d'ébaucher la version préliminaire du rapport officiel.

- Les réseaux nationaux et les syndicats doivent se faire connaître de la personne de référence nationale et lui présenter leur travail, puis exiger une place dans tous les processus liés à la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des ODD. Il faut remarquer que, sinon, les gouvernements pourraient favoriser la collaboration avec des groupes représentant un ensemble d'objectifs ou ne retenir que ceux qui sont soutenus de façon active et bruyante par la société civile.
- Établir des liens avec les structures officielles qui sont mises en place pour les ODD au niveau national (p. ex. un organisme de haut niveau sur les ODD établi par le bureau du chef de l'État ou du gouvernement, un groupe de contrôle parlementaire ou une commission indépendante dédiée aux ODD).
- Contacter la personne responsable des ODD ou la personne de référence de l'Éducation 2030 au ministère de l'Éducation pour en savoir plus sur les processus internes de contribution du ministère. De la même façon, les ministères de la Coopération au développement, des Affaires étrangères, et les instituts nationaux de la statistique sont susceptibles d'être concernés. Voir s'il existe un groupe parlementaire pour les ODD.
- Faire connaître le processus d'examen national volontaire au sein de la communauté éducative de la société civile en créant des événements et en participant à des activités organisées par d'autres.
- Attirer de nouveaux alliés potentiels au sein du mouvement de la société civile pour l'éducation afin d'élargir la composition de la coalition et sa portée à l'échelle nationale. Par exemple, collaborer avec des groupes travaillant sur la cible 4.7 (c.-à-d. l'éducation aux droits de l'homme, au développement durable et à la citoyenneté mondiale), dont le travail, traditionnellement, ne concernait pas le ministère de l'Éducation.
- Travailler avec des coalitions d'OSC poursuivant des objectifs transversaux. Elles sont unies pour suivre la mise en œuvre et s'engager dans les processus nationaux. Il est important de faire partie de ces structures, étant donné que la future participation des OSC dans les processus globaux et régionaux des ODD pourrait passer par ces structures.
- Dans nombre de pays, des rapports « ponctuels » ou « alternatifs » sont produits à l'occasion du processus d'examen national volontaire. Un réseau mondial d'OSC couvrant tous les objectifs les relie ; dans ce cas, il est utile de proposer de produire ou de contribuer à la production d'une version préliminaire de la section relative à l'ODD 4 au cours du processus. Vous pouvez également envisager de préparer

<sup>4</sup> Le document d'information de Save the Children « *Concrétiser l'engagement de ne laisser personne de côté* » présente des recommandations sur les mesures que peuvent prendre les gouvernements et la communauté internationale par rapport à cet engagement.

un rapport autonome pour attirer l'attention du pays sur les progrès de l'objectif 4. Veuillez noter, cependant, que contrairement aux rapports soumis à l'Examen Périodique Universel (EPU) sur les droits de l'homme, il n'existe pas d'espace officiel pour la présentation aux Nations Unies de rapports alternatifs sur les examens nationaux volontaires ; ceux-ci sont seulement présentés par les OSC au cours des événements tenus en marge du HLPF. Au cours de la rédaction du rapport, tendez la main à l'ensemble de vos membres et aux autres intervenants qui travaillent sur l'éducation à l'échelle nationale pour vous attaquer à des cibles pour lesquelles votre coalition ne possède pas l'expertise nécessaire. Assurez-vous que votre rapport (ou au moins son résumé) est traduit dans les langues locales et diffusez-le largement, y compris aux médias, aux parlementaires et aux autres parties prenantes officielles. Compte tenu de la convergence entre l'objectif de l'ODD 4 et les dispositions relatives aux droits de l'homme,<sup>5</sup> une partie des preuves générées pour le rapport pourrait être utilisée dans un rapport alternatif destiné aux organes de surveillance de l'application des traités relatifs aux droits humains.

- Il est difficile pour la société civile de participer au HLPF en tant que membre d'une délégation officielle, mais il y a un précédent : la première année, quatre délégations gouvernementales comptaient des représentants de la société civile, des syndicats ou du secteur privé dans leurs rangs. L'ONU DAES effectue des processus de sélection pour choisir quels événements officiels se dérouleront en marge du HLPF à New York.
- Tenir une réunion de suivi à l'échelle nationale après le HLPF pour comparer votre analyse et vos conclusions avec celles de l'examen officiel. Utiliser dans votre plaidoyer national les questions soulevées par d'autres États membres à partir de votre rapport.
- Poursuivre sans relâche l'engagement en faveur de la mise en œuvre des ODD au niveau national dans les années suivantes. Même si l'examen national volontaire ne se reproduira pas nécessairement dans l'avenir proche, il faudra que la société civile continue son travail de suivi pour responsabiliser au maximum les États à l'égard de la mise en œuvre des ODD.

## L'engagement international et régional

**Mécanisme de coordination avec les grands groupes et les autres parties prenantes :** Le mécanisme de coordination du HLPF (HPLF CM) offre un espace officiel d'engagement au sein du HLPF à l'échelon mondial ainsi que pour une série de processus préparatoires<sup>6</sup>. Les grands groupes et autres parties prenantes sont

<sup>5</sup> The Right to Education Project (<http://www.right-to-education.org/fr>) et l'Institut danois des droits de l'homme (<http://sdg.humanrights.dk>) fournissent une analyse détaillée de la façon dont chaque cible de l'ODD4 est reflétée dans la législation des droits de l'homme.

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur le mécanisme de coordination, consulter le site : <https://sustainabledevelopment.un.org/majorgroups/hlpf>

reconnus comme des secteurs de la société dont les points de vue doivent être pris en compte dans les processus intergouvernementaux.

La CME et l'Internationale de l'Éducation (IE), de concert avec le le International Council for Adult Education et le European Students' Union, sont représentées en qualité de partenaires organisateurs du Groupe des acteurs du secteur éducatif et universitaire (*Organising Partners of the Education and Academia Stakeholder Group, EASG*), ce qui nous donne un rôle officiel de représentants de la communauté éducative.

L'IE est également représentée dans le groupe principal des travailleurs et syndicats (*Major Group of Workers and Trade Unions*). Il existe des structures régionales équivalentes, notamment le mécanisme d'engagement des OSC régionales de l'Asie et du Pacifique (*AP-RCEM*) et le Groupe de travail des OSC d'Afrique. Des tribunes similaires se développent dans d'autres régions ; le précédent fourni par le mécanisme de coordination du HLPF justifie la place de l'éducation en tant que volet distinct sur ces plates-formes.

### Groupe des acteurs du secteur éducatif et universitaire :

Le Groupe des acteurs du secteur éducatif et universitaire (*Education and Academia Stakeholder Group*) rassemble des organisations éducatives et universitaires fondées sur les droits humains et des réseaux qui s'auto-organisent afin de participer au suivi et à l'examen des objectifs de développement durable. L'EASG est ouvert à toutes les organisations œuvrant pour la pleine réalisation du droit à une éducation de qualité, la mise en œuvre du programme Éducation 2030 et de l'ODD4 en particulier.

**Processus non officiels des OSC :** Puisque l'examen international officiel a lieu au HLPF à New York, il est important d'établir des liens avec les réseaux multi-thématiques de coordination régionale et mondiale des ODD présents là-bas. Il pourrait être intéressant notamment de se rapprocher de *Together 2030* et *Action4SD* (Action pour le développement durable), deux organisations qui ont des membres au niveau national et mondial et qui coordonnent l'engagement de la société civile dans les processus des ODD à l'échelon mondial. *ActionSD4* et le *Groupe de réflexion sur l'Agenda 2030* pour le développement durable coordonnent les rapports alternatifs des OSC. Il est conseillé de s'engager avec l'EASG et l'ensemble des acteurs concernés afin de multiplier les contacts et d'optimiser la circulation de l'information.

**Processus officiels :** Les pays soumis à un examen national volontaire se rencontrent en marge des réunions des commissions régionales des Nations Unies. De même, la société civile de ces pays se retrouve généralement dans les forums de la société civile sur les ODD organisés autour de ces espaces officiels. Les modalités de participation au Forum politique de haut niveau à New York sont bien décrites dans le *Guide de l'utilisateur du HLPF* de CIVICUS. Ces modalités évoluent ; un nombre limité de déclarations des OSC sont présentées lors des sessions officielles du HLPF et dans des événements dédiés très suivis, organisés




# LECTURE CRITIQUE

- 🕒 [Proposition de lignes directrices communes volontaires pour la production des rapports relatifs aux examens nationaux volontaires au HLPF](#)
- 🕒 [Lignes directrices des Nations Unies pour les rapports nationaux sur les ODD](#) : Ne se limitent pas aux examens nationaux volontaires, mais expliquent également comment les gouvernements peuvent pleinement s'engager dans les processus de production de rapports sur les ODD.
- 🕒 [Site des Nations Unies pour le HLPF](#) : Il contient la liste des pays soumis à l'examen national volontaire (et des personnes de référence), des questions-réponses au sujet de l'examen de l'année, d'autres documents essentiels, des calendriers et des rapports déjà soumis. La page contient également des liens vers les réunions préparatoires régionales.
- 🕒 [Comment participer au Forum politique de haut niveau : Guide de l'utilisateur](#) : préparé par CIVICUS, il explique les modalités adoptées au HLPF.
- 🕒 [Sustainable Development Goals: A practical guide for national action and accountability](#) : Guide de l'Amnistie internationale pour agir et demander des comptes au sujet des ODD au niveau national et international.



CAMPAGNE MONDIALE POUR  
**L'ÉDUCATION**  
[www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org)

 **DÉFENDEZ  
L'ÉDUCATION**  
TENEZ VOS ENGAGEMENTS  
MAINTENANT